

FONDATION DU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE
fondation.ecdsh.org

Bonjour. Mon nom est Yves Langlois et je suis membre du conseil d'administration de la Fondation de votre diocèse. J'aimerais vous parler de la Fondation. Créée par Mgr Albert Sanschagrín en août 1977, la Fondation en est actuellement à sa 42^e campagne de financement. La Fondation sert essentiellement à financer les services que l'Évêché offre à ses 78 paroisses.

J'aimerais vous décrire quelques-uns de ces services et j'espère que, comme moi, vous conviendrez qu'ils sont tous essentiels. J'ose à peine m'imaginer à quoi ressemblerait notre Église sans ces services. Tout d'abord, il y a l'**Épiscopat**. Il s'agit essentiellement du travail de notre évêque, Mgr Rodembourg, qui doit s'assurer que sur l'ensemble de son territoire, le Christ soit célébré avec une certaine uniformité et que sa Parole soit transmise fidèlement. Il préside de nombreux comités et de nombreuses célébrations partout sur l'immense territoire que constitue notre diocèse. Il nous représente à l'Assemblée des Évêques catholiques du Québec, à la Conférence des Évêques du Canada et parfois même au Vatican. Son agenda est bien rempli!

Puis, comme autre service, il y a l'équipe de **Pastorale diocésaine** qui relève du chanoine Claude Lamoureux. Comme vous le savez, dans chacune des 78 paroisses de notre diocèse, il y a des agentes et agents de pastorale qui sont en contact direct avec les paroissiens afin de les aider à s'engager dans divers sacrements, comme celui du baptême, de l'eucharistie, du pardon, du mariage mais aussi à s'impliquer dans une pastorale sociale et environnementale. Ces agentes et agents de pastorale sont accompagnés dans leur démarche par l'équipe de Pastorale diocésaine qui leur procure de l'aide, de l'encadrement, de la coordination, du ressourcement, afin qu'à travers tout le diocèse, la Parole du Christ soit transmise et vécue avec justesse et cohésion. L'équipe s'implique également dans certaines activités telles que les Journées Mondiales de la Jeunesse ou l'accueil des immigrants catholiques agricoles qui viennent de manière saisonnière nous donner un coup de main.

Il y a également d'autres services comme la **Procure** qui gère les aspects financiers, la **Chancellerie** qui gère toutes les questions de droit et archive les documents importants, la **Communication** qui permet de nous mettre en contact les uns envers les autres mais, faute de temps, je ne pourrai malheureusement pas élaborer davantage sur ces derniers services essentiels.

Il serait normal que les dépenses engendrées par l'ensemble de ces services soient entièrement couvertes à même les revenus des 78 paroisses puisque ce sont elles qui en bénéficient. Or, il n'en est rien! En effet, grâce, d'une part, à plusieurs sources de financement dont bénéficie l'Évêché et, d'autre part, à l'existence de la Fondation, 76 % de ces dépenses sont déjà couvertes! Il ne reste donc qu'un mince 24 % à se partager à travers les 78 paroisses! C'est vraiment peu! Et notre évêque, conscient des difficultés financières vécues par plusieurs paroisses, caresse le rêve de pouvoir offrir un jour tous ces services gratuitement!

L'autre avantage de la Fondation est qu'elle assure la pérennité. En effet, peu importe les hauts et les bas que devra affronter notre Église dans l'avenir, la Fondation nous garantit qu'il existera toujours une organisation humaine au sein de notre diocèse qui veillera à ce que le Christ soit célébré et que sa parole soit transmise de génération en génération.